

**Réunion du Conseil d'Administration  
du mercredi 15 décembre 2021 à 15h00**

Délibération n°2021-33

Objet : Création emplois permanents

**Ont participé aux décisions**

---

**Collèges des communes affiliées**

- administrateurs titulaires présents : Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, Mme CAMAIN, M. GUERRA, Mme TRILLES, M. FONTES, Mme COUTTENIER, M. SALAT, Mme NAYA, Mme GOUSMAR, M. CAMPAGNE, Mme DUPRAT, M. CHARLAS, M. LADEVEZE, Mme GONZALEZ.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme JARNOLE représentée par M. ARCE.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : M. DURAND représenté par Mme GEIL-GOMEZ ; Mme ARTIGUES représentée par M. LEFEBVRE.

**Collège des établissements publics affiliés**

- administrateurs titulaires présents : néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. SAVIGNY représenté par M. PASQUET, M. CALAS représenté par M. CIERCOLES, M. FOUCHIER représenté par M. SIOUTAC.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

**Collège des adhérents au socle de missions article 23-IV Loi n°84-53**

**Représentants des communes adhérentes**

- administrateurs titulaires présents : néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme RIEU représentée par M. GUILLEMET.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

**Représentants des établissements publics adhérents**

- administrateurs titulaires présents : Mme DOSTE.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. ARSEGUEL représenté par M. EVANNO.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

**Représentants du Conseil Départemental de la Haute-Garonne**

- administrateurs titulaires présents : néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme FLOUREUSSES représentée par M. GUERRA.

## Contenu délibération

---

La Présidente indique aux membres de l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

La Présidente propose la création de plusieurs postes afin de permettre les nominations des agents du centre de gestion, soit au titre de l'avancement de grade, soit lauréats de concours, soit pour des transformations de poste pour les besoins du service.

La Présidente propose de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

La Présidente propose donc la création des postes à temps complet suivants :

- 2 postes d'attachés principaux
- 2 postes d'attachés
- 1 poste de médecin de 1ère classe
- 2 postes de médecin de hors classe
- 1 poste de rédacteur principal de 1ère classe
- 4 postes d'adjoints administratifs principaux de 1ère classe

**Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :**

- de créer les postes à temps complet précédemment indiqués ;
- de modifier en conséquence le tableau des effectifs annexé à la présente délibération ;
- d'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2021.

Fait à Labège,  
le 15 décembre 2021



**La Présidente,**

**Sabine GEIL-GOMEZ**

## TABLEAU DES EFFECTIFS AU 15/12/2021

GRADES	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont contractuels
<b>CATEGORIE A</b>			
Directeur général des services coll. > à 400 000 habitants	1	1	0
Directeur territorial	1	1	0
Attaché hors classe	1	1	0
Attaché principal	8	8	0
Attaché	13	11	1
Ingénieur principal	3	3	0
Ingénieur	2	1	0
Attaché principal de conservation du patrimoine	1	1	0
Médecins territoriaux hors classe	5	3	0
Médecins territoriaux 1ère classe	5	5	0
Médecins territoriaux 2ème classe	2	1	0
Infirmier en soins généraux hors classe	2	2	0
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	0	0	0
Infirmier en soins généraux de classe normale	1	1	0
Psychologue de classe normale	1	0	0
<b>CATEGORIE B</b>			
Assistant de cons° du patrimoine ppal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	0
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	3	3	0
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	10	6	1
Rédacteur	4	4	0
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2	0	0
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2	2	1 (CDI)
Technicien	7	5	3
<b>CATEGORIE C</b>			
Adjoint administratif principal 1ère classe	26	22	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	17	16	0
Adjoint administratif	12	10	0
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	0
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	0	0	0
Adjoint technique (temps complet)	5	4	0
Adjoint technique à temps non complet 18h30	3	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>139</b>	<b>115</b>	<b>7</b>